



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 2 février 2015, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

Sont présents

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

Est absente Madame Mélanie Leblond, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Sont aussi présents : Monsieur Denis Santerre, directeur des travaux publics et madame Sylvie Samson, directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2015-02-028

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à l'item "Affaires nouvelles" le sujet suivant :

- Avis de motion pour modifier le règlement 408-12 relatif à la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la municipalité;

et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015
 - 3.2 Rapports des comités
 - 3.3 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
 - 3.4 Comptes
 - 3.5 Emprunt de 275 000 \$ par billets - Caisse populaire Desjardins Viger et Villeray
 - 3.6 Emprunt de 90 000 \$ - Règlement d'emprunt 433-14
 - 3.7 Action chômage Kamouraska inc. - Adhésion
 - 3.8 Adhésion à la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent
 - 3.9 Journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2015 - Proclamation
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
 - 4.1 Achat d'un équipement pour la réparation de fissures
5. Aménagement, urbanisme et développement
 - 5.1 Comité consultatif d'urbanisme - Mandat du Conseil d'administration
6. Loisirs et Culture
 - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs et autorisation de dépenses
 - 6.2 Demande d'aide financière - Hockey Témiscouata
 - 6.3 Fêtes des voisins 2015
 - 6.4 Demande d'aide financière à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la semaine de relâche
 - 6.5 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration d'efficacité énergétique



7. Ressources humaines, formation et rencontres
 - 7.1 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel - Ministère de la Sécurité publique
 - 7.2 Séance d'information de l'UPAC
 - 7.3 Formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - 7.4 Tournée SAM 2015 : L'entretien des routes au service de la sécurité
 - 7.5 Demande pour un stage - Techniques administratives
 - 7.6 Rencontres
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-02-029

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 12 JANVIER 2015

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015 à 20 h soit adopté en sa forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du Conseil municipal nous donnent un compte rendu des rencontres et activités qui se sont tenues dans leurs champs d'intervention respectifs.

3.3. PRÉSENTATION DE DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL

3.3.1 Offre de service de l'entreprise Roche pour préparer et de mettre à jour le plan d'intervention de notre Municipalité pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

3.3.2 Dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), notre Municipalité doit produire et déposer au MAMOT, une programmation de travaux constitués de la liste des travaux admissibles à effectuer. Tétra Tech QI nous offre leur service pour établir cette programmation.

3.3.3 Reçu la documentation relative à la consultation de notre organisme sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Cette consultation, menée conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, permet aux organismes municipaux comme le nôtre de donner annuellement son avis sur l'utilisation que la Commission scolaire entend faire de ses immeubles, plus particulièrement ceux situés sur son territoire.

Nous devons prendre connaissance de ce plan et leur retourner notre avis ou nos commentaires au plus tard le 27 mars prochain, le cas échéant.



3.3.4 Invitation à participer au **Forum sur l'acceptabilité sociale**, organisé par l'Institut du Nouveau Monde (INM) et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Le Forum se tiendra le 20 mars 2015, de 8 h 30 à 16 h 45, au campus de Lévis de l'UQAR.

2015-02-030

3.4. COMPTES

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de janvier 2015, pour un total de 175 169,04 \$, tels qu'inscrits au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de janvier 2015 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 408-12 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<u>Total</u>
a) Dépenses d'administration et autres départements :	17 012.00 \$
b) Dépenses de loisirs :	430.00 \$

ATTENDU la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 14 936,10 \$ tels qu'inscrits aux registres du 31 décembre 2014 et de 62 772,30 \$ tels qu'inscrits aux registres des achats du 31 janvier 2015, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites au registre des achats du 31 décembre 2014 au montant de 14 936,10 \$ et du 31 janvier 2015 au montant de 62 772,30 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 408-12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-031

3.5. EMPRUNT DE 275 000 \$ PAR BILLETS - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS VIGER ET VILLERAY

CONSIDÉRANT le manque de liquidités pour nos opérations financières;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

D'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à un emprunt de 275 000 \$ à la Caisse Desjardins Viger et Villeray, sous forme de billets sur demande, et ce, pour une période de deux mois, soit le temps pour la réception du premier versement des taxes municipales.

Le taux d'intérêt pour cet emprunt temporaire est le taux préférentiel plus 0 %.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2015-02-032

3.6. **EMPRUNT DE 90 000 \$ - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 433-14**

ATTENDU qu'une aide financière de 90 000 \$ nous sera transmise en partie en 2015 et le solde en 2016 dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU que les travaux que nous devons réaliser dans le cadre de cette aide financière ont été réalisés à l'automne 2014;

ATTENDU que nous avons procédé à un règlement d'emprunt afin de nous permettre de payer les travaux;

ATTENDU que notre règlement d'emprunt a été accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 8 janvier 2015;

ATTENDU QUE puisque notre demande de financement est inférieure à 100 000 \$, il nous est possible de transiger directement avec notre institution financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Viger et Villaray pour son emprunt de 90 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt 436-14, au pair et échéant en série deux (2) ans comme suit :

Échéance	Montant	Taux
15 février 2016	60 000 \$	2,25 %
15 février 2017	30 000 \$	2,25 %

QUE les billets soient signés par le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-033

3.7. **ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC. - ADHÉSION**

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

De transmettre un montant de 50 \$ à l'organisme "Action Chômage Kamouraska Inc." pour notre adhésion 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2015-02-034

3.8. ADHÉSION À LA COALITION URGENCE RURALE DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup adhère à la Coalition Urgence Rurale pour l'année 2015 dont le cout est de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-035

3.9. JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 16 AU 20 FÉVRIER 2015 – PROCLAMATION

ATTENDU que dans le cadre des Journées sur la persévérance scolaire, il nous apparait prioritaire d'encourager chaque jeune, chaque jour et sa famille à persévérer pour l'obtention d'une première diplomation;

ATTENDU que la persévérance scolaire et la réussite éducative permettent à ces jeunes de développer leur plein potentiel, d'obtenir un emploi, d'accéder à l'autonomie financière et de participer à la vie sociale et économique de leur municipalité dans leur ensemble.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

QUE ce conseil municipal proclame officiellement les journées du 16 au 20 février 2015, « Journées de la Persévérance scolaire ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2015-02-036

4.1. ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT POUR LA RÉPARATION DE FISSURES

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'informer les municipalités avoisinantes que nous sommes très intéressés à se procurer un équipement pour la réparation des fissures pour les travaux de voirie, et ce, en collaboration avec d'autres municipalités intéressées. Par contre, cet achat devra se faire en 2016 puisque notre budget 2015 est très serré et que cet achat n'a pas été prévu à notre budget 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2015-02-037

5.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

Que les personnes suivantes soient mandatées pour faire partie du Comité Consultatif d'urbanisme de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup :

- Siège # 2 : M. Ovide Lebel, représentant les résidents;
Siège # 4 : Mme Johanne Beaulieu, représentant les résidents;
Siège # 6 : Mme Denise Dubé, représentant le lac St-François;
Siège # 8 : Mme Arlette Thibault, représentant le lac St-Hubert;

Les mandats pour les sièges # 1, 3, 5, 7 et 9 se termineront en mars 2016 tandis que les sièges # 2, 4, 6 et 8 se termineront en mars 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

2015-02-038

6.1. RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Monsieur Jonathan Jalbert, technicien d'intervention en loisirs nous fait un rapport des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions et nous fait part des activités et tâches à réaliser pour le mois à venir.

Il est proposé par M. Marco Morin
appuyé par M. Bertrand Thériault
et résolu

1. De transférer un montant de 700 \$ du budget 02-70130-649 - Pièces et accessoires pour créditer le budget 02-70130-665 - Matériel pour le restaurant;
2. D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 70130 609	Soirée tirage : Autorisation de faire un chèque au nom de la RACJ au montant de 900\$ pour frais de remb. des billets	900 \$	15 000 \$	15 000 \$
2	02 70130 665	Matériel pour restaurant (frigorifère, etc)	700 \$	700 \$	700 \$
3	02 70130 699	Articles de sports et loisirs : Achat matériel en article de sport et de loisirs et autres accessoires pour amélioration du matériel déjà existant	800 \$	1 300 \$	1 300 \$
4	02 70150 601	Terrains de jeux : Avance de 250 \$ pour payer partie employeur au Ministère du Revenu (année 2014)	250 \$	4 200 \$	4 200 \$
5	23 08703 722	Lumières aréna : Achat et installation du matériel et de la main d'œuvre pour la conversion des lumières Métal Halide au DEL au niveau de l'aréna	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2015-02-039

6.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - HOCKEY TÉMISCOUATA

Correspondance de l'Association du hockey mineur du Témiscouata nous demandant une aide financière de 100 \$, représentant 50 \$ par joueur provenant de notre municipalité.

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

De ne pas faire de don à l'Association du hockey du Témiscouata (Hockey Témiscouata) pour aider financièrement l'Association et ce, même si deux (2) joueurs de notre municipalité font partie de Hockey Témiscouata. La raison principale est que nous avons déjà une association pour notre région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-040

6.3. FÊTE DES VOISINS 2015

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs pour l'organisation d'activités dans le cadre de la fête des voisins qui aura lieu le 6 juin 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-041

6.4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'URLS DU BAS-SAINT-LAURENT POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE

Il est proposé par Mme Manon Belzile
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie le Service des loisirs de Saint-Hubert pour l'obtention d'une aide financière auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-St-Laurent (URLS) pour les activités organisées dans le cadre de la semaine de relâche 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-042

6.5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ATTENDU que les lumières actuelles de l'aréna de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup sont en mauvais état et qu'il nous faut les remplacer ou les réparer, et ce, de façon régulière;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup désire remplacer les lumières de l'aréna par des lumières au DEL afin de permettre des économies d'énergie au niveau de l'électricité;

ATTENDU que dans ce but, Hydro-Québec subventionne les municipalités;

EN CONSÉQUENCE,



Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Claude Boucher
et résolu

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec afin de nous permettre de changer nos lumières actuelles de l'aréna par des lumières DEL qui sont beaucoup moins énergivores.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES**

2015-02-043

7.1. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup prévoit la formation de 8 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Rivière-du-Loup en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Rivière-du-Loup

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2015-02-044

7.2. SÉANCE D'INFORMATION DE L'UPAC

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'autoriser les membres du Conseil intéressés et disponibles ainsi que la directrice générale à participer à la séance d'information avec l'UPAC portant sur la sensibilisation à la prévention de la corruption et la collusion qui se tiendra le 4 février 2015 à 13 h 30 dans les locaux de la préfecture au 310 rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-045

7.3. FORMATION DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par Mme Manon Belzile
et résolu

D'autoriser la directrice générale à participer à la formation offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui s'intitule : "Environnement et responsabilités municipales : êtes-vous à jour?" et qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 26 février 2015. La Municipalité payera les frais de déplacement et d'inscription qui sont de 286 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-046

7.4. TOURNÉE SAM 2015 : L'ENTRETIEN DES ROUTES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Il est proposé par M. Claude Boucher
appuyé par M. Marco Morin
et résolu

D'autoriser le directeur des travaux publics à participer à la tournée SAM 2015 sous le thème de la sécurité routière qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 25 février 2015. La Municipalité payera les frais de déplacement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2015-02-047

7.5. DEMANDE POUR UN STAGE - TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Correspondance de monsieur William Soucy nous informant qu'il en est à sa deuxième année comme étudiant en techniques administratives au Cégep de Rivière-du-Loup. Durant la session d'hiver 2015, il a à faire un stage de 35 heures et il aimerait le faire à la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup afin de lui permettre d'approfondir ses connaissances en comptabilité. Les cinq jours sélectionnés sont le mardi 24 février 2015, lundi 2 mars, et les mardis 3 mars, 7 et 21 avril 2015.

Il est proposé par M. Bertrand Thériault
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron
et résolu

D'autoriser monsieur William Soucy à faire son stage à la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



7.6. RENCONTRES

Rencontres à prévoir :

- 4 février 2015, 13 h 30 à Rivière-du-Loup : Séance d'information UPAC, 13 h 30 à Rivière-du-Loup;
- 5 février 2015, 14 h à l'édifice municipal : rencontre avec les représentants de l'entreprise Jean-Paul Landry pour le suivi du dossier des travaux d'asphalte;
- 5 février 2015, 9 h à l'édifice municipal : rencontre avec M. Alain Marsolais pour identifier les tâches prioritaires pour notre inspecteur en bâtiment et en environnement;
- 23 février 2015, 15 h 30 à l'édifice municipal : rencontre avec le député ministre Jean D'Amour.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1. AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DU POUVOIR

Avis de motion est donné par madame Marie-Hélène Caron conseillère qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté un règlement pour modifier le règlement numéro 408-12 relatif à la délégation de pouvoir de dépenser des fonctionnaires et des employés municipaux.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes. Il est question entre autres d'améliorer la communication lors de bris d'aqueduc, de la mise à jour du site Internet, d'avoir une page Facebook, de porter une attention lors du déneigement de la voie publique dans le secteur du village, etc.

2015-02-048


10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.


Gilles Couture
maire


Sylvie Samson
directrice générale